



Office de Tourisme du Grand Sancerrois

ESPLANADE PORTE CÉSAR • 18300 SANCERRE

02 48 54 08 21

ACCUEIL@TOURISME-SANCERRE.COM

WWW.TOURISME-SANCERRE.COM





Entre Loire et vignoble

Cette randonnée, au départ de Sancerre, permet de découvrir les deux grands espaces naturels présents en Sancerrois : le vignoble d'une part, le Fleuve royal d'autre part. Il dégage de beaux points de vue sur le Val de Loire.

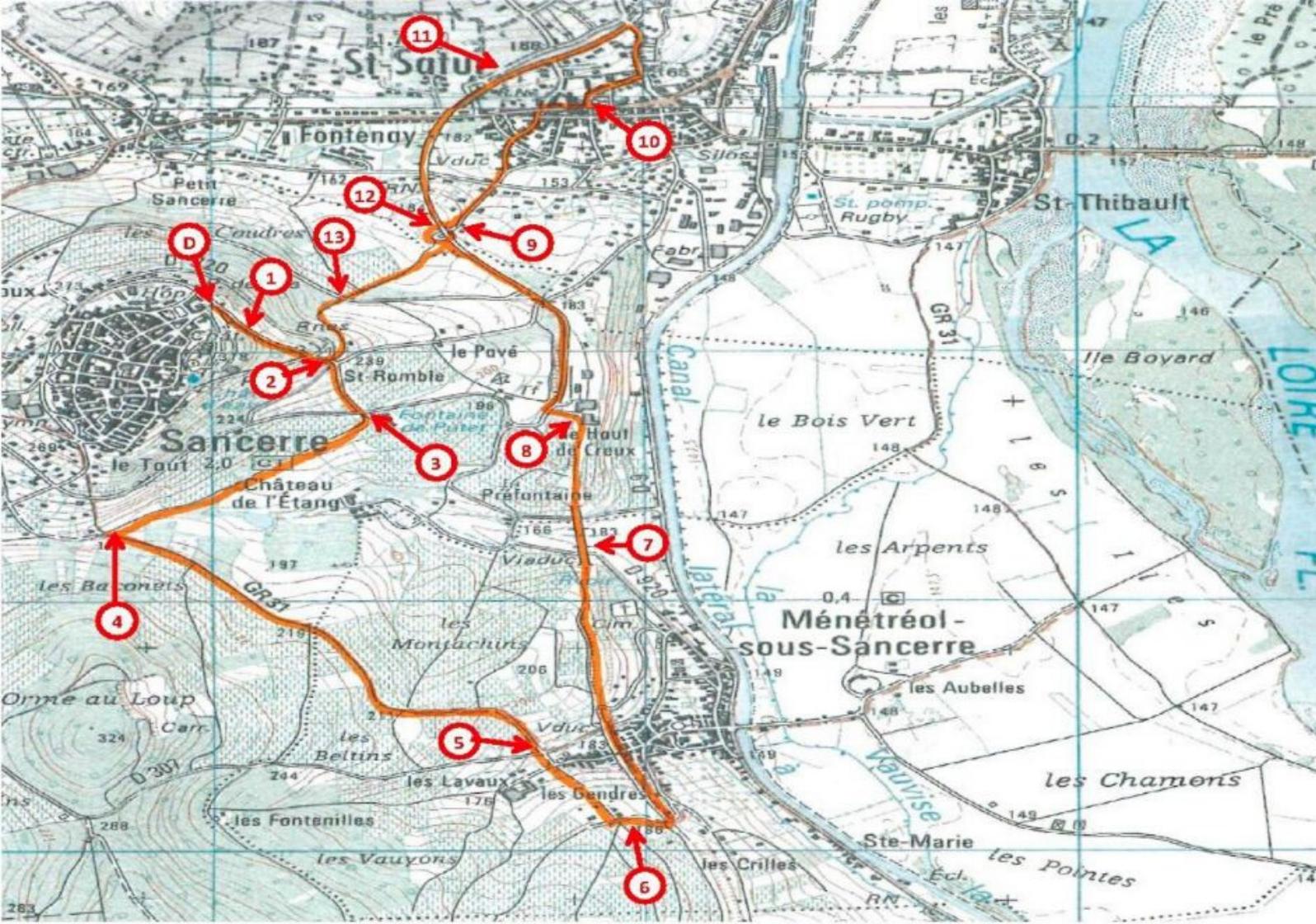
BALISAGE JAUNE

SANCERROIS

9 KM

FACILE

2 H 30



D. Esplanade Porte César, face à l'Office de tourisme.

1- Descendre par la route qui longe le mur de l'Esplanade, dite "Le Casse-cou", jusqu'à Saint-Romble.

2- Au stop, traverser le carrefour et descendre par la route en face à droite (ne pas suivre "Le Pavé" mais l'autre route).

3- En bas de la route, traverser pour prendre en face le chemin empierré et, aussitôt à la fourche, prendre la branche de droite pendant 800m.

4- Au carrefour, tourner à gauche sur le sentier et le suivre sur 1500m en négligeant les sentiers de gauche et de droite. En atteignant la descente, le chemin devient bitumé.

5- Traverser la route et se diriger en face sur le "Chemin de Crouils" qui monte jusqu'au sommet de la colline.

6- En haut, au croisement, prendre à gauche et dans le virage suivant, tourner à gauche sur l'ancienne voie de chemin de fer. Le viaduc de Ménétréol-sous-Sancerre est rapidement atteint. Le traverser, puis continuer tout droit.

7- Arrivé au viaduc métallique, dit "Viaduc de l'étang", le traverser.

Attention : bien faire attention où l'on met les pieds !

8- Continuer jusqu'au parking (de la discothèque) : le traverser pour rejoindre la route. Vous passez à côté de l'ancienne gare de Sancerre. Tourner à droite sur la route et continuer tout droit sur 800m jusqu'au pont qui enjambe la route.

9- A ce pont, prendre à gauche la route qui descend en épingle. Passer sous le pont et continuer en suivant la route.

Au carrefour, continuer tout droit puis à droite, "Rue de la Porte de Sancerre". Ignorer les deux rues à gauche.

Vient la "Rue du Commerce" (attention à la circulation) : la traverser et prendre à droite jusqu'à l'abbatiale.

10- Monter la rue à gauche, "Rue E. Audonnet". Au bout, tourner à gauche et monter jusqu'à l'ancienne gare de Saint-Satur qui héberge désormais la Maison des Associations.

Suivre la direction "Accès au viaduc".

11- Arrivé au Viaduc de Saint-Satur (28m de haut, 430m de long et 8m de large), sur l'ancienne voie ferrée. Le traverser pour revenir au petit pont déjà aperçu tout à l'heure.

12- Redescendre à droite mais prendre le premier chemin de terre à gauche. Monter ce chemin jusqu'au croisement.

13- Traverser la route et aller tout droit jusqu'à regagner "Saint-Romble". Reprendre l'allée en face et remonter jusqu'au point de départ.